

Étude inédite et nouveau regard : les hébergements éducatifs acteurs des dynamiques territoriales

Les Unat Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne présentent les résultats de l'étude « Utilité territoriale du tourisme social et solidaire – retombées économiques et sociales des centres de vacances et auberges de jeunesse » menée avec Gilles Caire, enseignant chercheur à l'Université de Poitiers.

Rendez-vous lundi 23 mars à 14h en visioconférence pour découvrir les résultats complets et échanger avec les experts.

Les centres de vacances et les auberges de jeunesse sont bien plus que de simples hébergements touristiques de groupe. Cette étude inédite démontre concrètement leur contribution active, mais souvent méconnue, à la dynamique des territoires par leur utilité économique, sociale et environnementale. En Bretagne comme en Auvergne-Rhône-Alpes, le tourisme social et solidaire créé des emplois locaux en nombre, équilibre les zones touristiques sous tension, en dynamise d'autres plus éloignées des grands flux touristiques et met en œuvre localement sa vocation d'inclusion, de citoyenneté et de transition écologique dans le modèle vertueux de l'Economie Sociale et Solidaire.

25 enfants par jour par établissement : émanciper et sensibiliser les générations futures

Les centres de vacances et auberges de jeunesse accueillent majoritairement des publics en groupe : scolaires, en colonie de vacances, associatifs, sportifs, de formation Bafa etc. Leur rôle éducatif est prépondérant avec plus de 5200 personnes accueillies par an par établissement dont 58% de mineurs (élèves et enfants en colo'), 41% d'élèves (43 classes par an par établissement)... soit l'équivalent de 25 enfants par jour accueillis dans un établissement et sur sa commune. Ils mènent de nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté et 54% des établissements sont d'ailleurs labellisés Clé Verte ou Ecolabel Européen des hébergements touristiques.

Près de 300 jours ouverts par an : un modèle touristique performant, même hors saison

Avec une activité de 108 nuitées par lit en moyenne, ces structures développent une activité et un taux d'occupation très satisfaisants (un taux supérieur à la plupart des autres types d'hébergements en AURA par exemple) et sur une large amplitude annuelle. Avec une ouverture moyenne de 294 jours, ils se situent au-dessus du niveau national des « autres hébergements collectifs », évitant les effets de saisonnalité qui fragilisent le secteur touristique. Leur capacité d'accueil moyenne de 137 lits, accueillant une clientèle à 63% intrarégionale avec des personnels résidant localement à 71% en font des leviers de stabilité, particulièrement pour les territoires ruraux.

1 million d'euros générés sur le territoire pour 1 établissement

Un établissement génère 1 million d'euros de dépenses sur le territoire entre les dépenses directes locales (64% des dépenses) des établissements, les impôts versés aux collectivités, les consommations locales des salarié.e.s et les dépenses des groupes et des enfants dans les commerces locaux. Autrement dit, le panier moyen d'un client s'élève à 70 € par personne ; et pour 1 euro de chiffre d'affaires, 74 centimes restent sur le territoire – un multiplicateur économique significatif ! En termes d'emploi enfin, un établissement génère 16 emplois ETP directs et indirects et peut être le premier employeur de la commune dans certains territoires ruraux (36 personnes employées par centre en moyenne en AURA).

L'utilité sociale et l'ancrage territorial en signature incontestable

L'étude révèle que les centres valorisent la culture locale (83%), favorisent l'emploi de proximité (71%), hébergent les saisonniers dans 83% des cas voire le personnel des autres acteurs touristiques, s'engagent dans la transition écologique (54% labellisés Clé verte ou Ecolabel Européen) et développent aussi une riche palette d'interactions sur le territoire, avec lui et pour ses habitants : mutualisation d'espaces au service des associations, services (portage de repas, ALSH ...) en réponse aux besoins des territoires, animation sociale et culturelle, engagement citoyen, entretien des espaces naturels, expérimentation de projets éphémères, ...

Réalisée en partenariat entre les Unat des deux régions Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes, cette étude s'appuie sur l'expertise de l'universitaire **Gilles Caire (Université de Poitiers)** et les données de **24 centres représentatifs** (12 par région) collectées en 2024-2025. La **méthodologie rigoureuse** combine revue de littérature, questionnaire quantitatif et entretiens qualitatifs.

L'UNAT, réseau national de **1 400 hébergements et organisateurs de séjour**, est reconnue d'utilité publique et engagée pour un **tourisme accessible, solidaire et durable**.

Etude réalisée avec le soutien de



Destination France
Ministère de l'Économie et
des Territoires



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Économie et
des Territoires



Contacts presse

Mahaut-Lise Sicot – 06 64 78 58 07. bretagne@unat.asso.fr
Nathanaëlle Doreau – 06 32 27 41 44. aura@unat.asso.fr

✦ **Inscription : [Webinaire Etude utilité territoriale du TSS – Remplir le formulaire](#)**

📅 **23 mars 2026 à 14h (en visioconférence)**

